

Manager en développement durable

RNCP17292 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	341p
Code(s) ROME	K1802, K1401, K1404, M1402, E1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	27/08/2018

Certificateur(s)

Institut catholique de Paris (ICP)

<http://www.icp.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Manager en développement durable exerce un métier émergent doté de nouvelles compétences. Ce professionnel du développement durable intègre une démarche systémique pour appréhender et faire évoluer les logiques et pratiques professionnelles. Il est porteur d'innovations environnementale, mais également sociale, économique et culturelle.

Dans le cadre de ses activités, il :

- élabore un diagnostic (territorial) : risques et besoins
- formule des recommandations et définit un plan d'actions de développement durable
- gère des projets transversaux de développement durable en mode participatif et en réseau
- met en oeuvre un plan d'actions et le pilotage du changement
- élabore et met en oeuvre un plan de communication, de formation, de sensibilisation et d'éducation lié au développement durable
- réalise une veille politique, réglementaire et juridique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les principales compétences et capacités évaluées par ce titre relèvent de connaissances théoriques et techniques pluridisciplinaires (sciences humaines, sciences sociales et sciences dures : sociologie, géographie, cartographie, sciences de la vie...) ainsi que des connaissances plus transversales (éthique) :

Elaborer un diagnostic en développement durable :

- concevoir un outil d'aide à la décision multicritère ; établir des mesures à partir d'indicateurs
- concevoir un dispositif d'enquêtes et conduire des entretiens ; analyser des données, les interpréter

Formuler des préconisations / recommandations DD :- restituer les enjeux d'un territoire- discerner les points de blocages, les zones à risques, les urgences

Gérer des projets transversaux en DD :

- analyser un cahier des charges ; structurer et rédiger une proposition ; défendre son dossier
- connaître les acteurs ressources (public / privé ; local / national / Europe)

Mettre en oeuvre un plan d'actions et piloter le changement :

- utiliser des outils innovants pour conduire le changement, et la démarche participative
- élaborer un plan d'actions opérationnelles

Suivre et évaluer un projet en DD :

- travailler en mode projet ; valider, suivre et évaluer les actions et les résultats

Agir en coordination participative et en réseau :

- travailler en équipe ; utiliser les outils participatifs d'animation de réunion
- comprendre les intérêts des acteurs oeuvrant dans le domaine du DD

Mettre en place un plan de communication, formation, sensibilisation, éducation, lié au DD :

- concevoir une stratégie communicationnelle
- se positionner, persuader et convaincre

Réaliser une veille en DD :

- utiliser les nomenclatures et classifications en matière d'environnement, en termes de droits constitutionnel, public, civil, communautaire et international
- recueillir et traiter les données issues du travail de veille
- comprendre les débats politiques actuels liés au développement durable.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Traditionnellement, ces métiers étaient exercés dans les secteurs d'activités liés au territoire et à l'environnement. L'administration publique constitue à ce titre une bonne illustration, notamment dans les activités liées à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire (service Développement Durable, plan Climat ou Agenda 21...) ou à l'environnement (eau, agriculture, déchets, énergies, bois et forêts, transports et mobilité).

Aujourd'hui, ces métiers peuvent être pratiqués dans tous types de secteurs dans lesquels le développement durable participe à la transformation des processus « métiers » : la solidarité, le développement et les organisations associatives, la construction, le conseil, la communication et les médias, l'ingénierie - R&D, le juridique et la finance, la santé - action social, etc.

Les fonctions relatives aux métiers de l'environnement et du développement durable sont également diverses et peuvent s'effectuer dans tout type de structure de tailles variées, publique, privée ou à l'interface des deux (structure mixte) : collectivités territoriales, locales ; ministères ; structures et agences nationales ; agences internationales ; entreprises : TPE, PME, grandes entreprises ou groupes internationaux ; secteur associatif, ONG ; bureaux d'études.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le métier de « manager en développement durable » englobe trois grands domaines d'activité :

- le conseil en développement durable

Exemples d'intitulés de postes : Chargé(e) de mission Développement Durable, Chargé(e) de mission sur les politiques européennes, volet « environnement », Chargé(e) de prévention des pollutions et des risques, Analyste RSE, Consultant(e) Développement Durable, Chargé(e) d'études d'impacts socio-environnementales...

- la gestion de projets transversaux

Exemples d'intitulés de postes : Directeur général adjoint au sein d'une collectivité territoriale, Gestionnaire de projet innovation sociale et environnementale, Responsable/ingénieur de projet de développement, Chargé(e) de mission « programmes » environnementaux dans une ONG...

- la transmission de la logique systémique

Exemples d'intitulés de postes : Responsable communication au sein d'un département DD d'une organisation/institution, Conseil en communication environnementale, Responsable éditorial « environnement » au sein d'une direction de communication...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Bien que les métiers liés à l'environnement et au développement durable ne soient pas réglementés, les diplômés de ce titre doivent cependant connaître les réglementations européennes et nationales en vigueur dans ces secteurs d'activité, et notamment portant sur :

- Les installations classées (ICPE)
- La Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges chimiques (CLP, REACH, DIB)
- Les Systèmes de Management (iso 14 001).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 775 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	19 332
Jugés difficiles à recruter	28 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

L'ensemble de l'équipe enseignante : 75% professionnels et 25% enseignants chercheurs ou doctorants

COMPOSITION DU JURY — VAE

Deux enseignants-personnels ICP (50%) et deux professionnels extérieurs (50%) dont 1 représentant employeur et 1 représentant salarié

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	27/08/2018
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Enquêtes annuelles menées par la Direction de l'Insertion professionnelle de l'ICP (DIP)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification :

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17292/>